

## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Quatrième réunion du Sous-groupe APIRG de l'espace aérien et de l'exploitation des aéroports  
(AAO/SG4), Réunion virtuelle, 16 - 18 août 2021

---

**Point 3 de l'ordre du jour : Planification et mise en œuvre****3.2 : EXPLOITATION DES AÉRODROMES – PROJETS ET MODULES ASBU**

*(Note présentée par le Secrétariat)*

RÉSUMÉ
La présente note de travail fait le point sur l'avancement de la mise en œuvre des projets et des modules ASBU dans le cadre des activités du Sous-groupe AAO liées à l'exploitation des aéroports. La réunion est invitée à prendre acte des progrès enregistrés, à ce jour, dans la mise en œuvre et à formuler des propositions sur les stratégies nécessaires pour surmonter les difficultés.
<b>RÉFÉRENCE(S) :</b> – Rapports des réunions APIRG/23 and RASG-AFI/6 – Rapport de la réunion AAO/SG3 - Manuel de procédures APIRG
La présente note de travail se rattache aux Objectifs stratégiques <b>A, B et E</b>

**1. INTRODUCTION**

1.1 Référence faite à la liste initiale des ~~Voir le premier ensemble de~~ projets adoptés par la réunion APIRG/20 (voir **Appendice A**), qui doivent être réalisés et suivis à travers une mise en œuvre efficace.

La réunion APIRG/23 (réunion virtuelle tenue le 2 décembre 2020) a noté le faible taux de réponses reçues des États, le retour d'information insuffisant sur les activités des équipes-projet, et la révision de la composition des équipes-projet suite à une proposition de la réunion AAO/SG3 (voir **Appendice B**). La réunion a été informée que la conception et la mise en œuvre du projet de certification des aéroports couvre à la fois les aspects liés à la supervision et à la mise en œuvre des SARP (qui font partie des activités du Sous-groupe AAO).

**2. ANALYSE**

2.1 La réunion APIRG/23 a reçu une mise à jour sur l'avancement de la mise en œuvre des projets et des modules ASBU liés à l'exploitation des aéroports, ainsi que les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, et elle a adopté la Conclusion et la Décision ci-

après :

Conclusion 23/10 d'APIRG/23 : Mise en œuvre projets liés à l'exploitation des aérodromes et des modules ASBU.

*Il est conclu que :*

*Afin d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des projets et d'éviter la duplication des efforts, et sur la base des liens entre les projets, les projets 2, 3, 4, 5 et 7 sont fusionnés avec le projet de certification des aérodromes.*

Décision 23/11 d'APIRG/23 : Mise en œuvre des projets liés à l'exploitation des aérodromes et des modules ASBU

Il est décidé que ;

*Pour favoriser la mise en œuvre des projets*

- a) *La composition des équipes-projet est révisée ;*
- b) *Les équipes--projet sont chargées de coordonner l'élaboration/ou la révision des documents de projet et des stratégies de mise en œuvre en collaboration avec le Secrétariat avant la fin de 2020 ;*
- c) *Les équipes- projet rendent compte, à chaque trimestre, des progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets à l'AAO-SG ;*
- d) *Le Secrétariat diffuse une lettre de suivi aux États et organisations concernés, demandant la nomination officielle des membres des équipes-projet et leur rappelant de fournir un soutien adéquat aux activités des équipes-projet.*

2.2 Un résumé de l'état d'avancement des quatre projets est présenté à l'**Appendice C**.

### **3. SUITE À DONNER LA RÉUNION**

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Prendre note des informations fournies dans la présente note de travail ;
- b) Prier instamment les membres des équipes-projet d'accorder la priorité à la finalisation des documents des projets afin de garantir une mise en œuvre efficace.
- c) Convenir du calendrier des activités de mise en œuvre.

-----